

Nouméa, le 30 octobre 2015

PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE : - 3 NOV. 2015									
direction de l'environnement	N° 28971									
AFFECTÉ	Dir.	CE	CM	CE	SGM	SAF	SICED	SCBT	PPRB	PZF
COPIE										
OBSERVATIONS	<i>UN → BICPE <u>OSM</u> → AR ne pas reporter STP          par éléments discutés.</i>									

Direction de l'environnement  
 6 route des Artifices  
 98800 NOUMEA

## BORDEREAU DE TRANSMISSION

**Objet : demande de délai supplémentaire- suite arrêté N°93-2015/ARR/DENV du 13.01.2015**

Monsieur le Directeur,

Veillez trouver en pièce jointe :

Désignation du document	Observations
Un courrier ref.151007 AT de demande de délai supplémentaire pour la diminution du stock restant à traiter des pneumatiques usagés stockés dans l'enceinte de l'ISD de Gadji	

Vous en souhaitant bonne réception,

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre respectueuse considération.

**Date de réception :**

**Nom :**

**Signature :**

Nouméa, le 07 octobre 2015

Direction de l'Environnement  
6 Route des artifices  
BP L1  
98849 Nouméa CEDEX

Affaire suivie par :

N/Réf. : 151007 TR

REF. arrêté N°93-2015/ARR/DENV du 13/01/2015

Objet : demande d'un délai supplémentaire pour la diminution du stock restant à traiter des pneumatiques usagés stockés dans l'enceinte de ISD de Gadji

Monsieur le Directeur,

Suite à l'arrêté N°93-2015/ARR/DENV du 13/01/2015 mettant en demeure la CSP de régulariser la situation technique de l'ISD de Gadji par la mise en service avant le 1<sup>er</sup> juin 2015 de la plateforme de traitement selon le procédé Draingom et la résorption du stock historique des pneumatiques usagés avant le 1<sup>er</sup> décembre 2015, nous tenions par la présente à vous informer de l'état d'avancement de la situation.

Comme suite aux divers échanges avec vos services sur ce sujet, les travaux du projet Draingom n'ont pu être bouclés en juin 2015 comme prévu initialement et ont été reportés du fait de délais de livraison de matériels et matériaux nécessaires en sus avec une mise en exploitation programmée en novembre 2015. Les travaux sont à ce jour réceptionnés et des essais de mise en service sont actuellement en cours.

Pour ce qui concerne la diminution du stock restant à traiter, la CSP a sur son site de Gadji un reliquat de pneumatiques usagés. Ce reliquat est à ce jour évalué à environ 22 000 m<sup>3</sup> répartis comme suit :

- 19 000 m<sup>3</sup> de pneus entiers (densité moyenne 0,13)
- 3 000 m<sup>3</sup> de broyats de pneus (densité moyenne 0,3)

Soit un tonnage total estimé à 3 370 t soit environ une année d'apport comme exposé ci-dessous :

Le tableau ci-dessous retrace les apports de pneumatiques usagés à Gadji depuis 2010.

	2010	2011	2012	2013	2014
Apports TRECODEC	2694 t	2668 t	3209 t	3003 t	3038 t

On peut ainsi résumer la situation sur la période 2010-2014 :

- Apports TRECODEC = 14 612 t
- Tonnage valorisé = 4 500 t (casier C, export pour valorisation énergétique et ISD de Canala)
- Tonnage des pneumatiques broyés et stockés en casier = 6 742 t
- Tonnage reliquat des apports Trecodec non encore traités = 3 370 t



Les mesures envisagées par la CSP pour diminuer le stock restant à traiter consistaient en une évacuation à l'export en vue d'une valorisation énergétique couplée à un déstockage massif aux alentours de la période mai-juin 2015 pour les besoins du casier D (drainant et protection des flancs). Cette dernière solution ayant été finalement temporairement écartée par la DENV en accord avec la CSP suite à l'incendie majeur qu'a connu le site de Gadji le 10 mars dernier. Les exportations qui ont débuté en septembre 2014 ont surtout permis d'éviter l'accroissement du stock restant à traiter.

Le délai fixé par la DENV au 1<sup>er</sup> décembre 2015 ne pourra donc pas être respecté au vu de ces circonstances.

Néanmoins, nous envisageons de traiter une bonne partie du stock restant de pneumatique usagé (PU) via la plateforme de traitement en vue de produire des chips de PU. Cette volonté nécessite, de votre part, une augmentation du seuil de stockage fixé aujourd'hui à 1000 m<sup>3</sup>.

Les essais en cours sur la nouvelle plateforme de traitement de PU nous ont permis de qualifier le respect du cahier des charges du produit draingom et nous sommes satisfaits de pouvoir désormais démontrer que la filière draingom peut absorber une quantité équivalente et même supérieure à la totalité des volumes apportés par TRECODEC.

Par ailleurs, nous travaillons également sur différentes solutions de valorisation des PU comme matériaux de soutènement et de remblais. Des études sont en cours de réalisations en partenariat avec des sociétés et organismes métropolitains spécialisés. Pour exemple, une portion de la route interne de l'ISD de gadji va être prochainement reprise en utilisant du PU comme matériaux drainant. Les matériaux provenant du stock restant à traiter.

Ces éléments nous amène donc à vous demander le report de la date d'échéance de la mise en demeure d'une année supplémentaire ainsi qu'une augmentation temporaire de la capacité de stockage de PU sur notre nouvelle plateforme de traitement.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Présidence

Représentant de la SAS FIDELIO

COPIE : SIGN